



# Challenge l'abri du pêcheur 2025



## Organisation générale de la manifestation

Pêcheuses, pêcheurs,

C'est avec grand plaisir que le club Planètefishing58 vous propose sa 4<sup>ème</sup> édition du  
CHALLENGE L'ABRI DU PÊCHEUR sur le magnifique plan de la clayette.

72 heures non-stop, du jeudi 18 septembre au Dimanche 21 septembre 2025.

**Classement par secteurs.**

Le nombre d'équipes limite est de 19.

Le montant de l'inscription est fixé à 400€ euros par équipe de 2 pêcheurs.

La fiche d'inscription est disponible sur notre site internet [www.planetefishing58.fr](http://www.planetefishing58.fr)

Le paiement en ligne est dispo sur hello asso.

Pour plus de renseignements, contactez Mr Bernard Thomas au 06.32.31.43.98.

(Inscription complète = Fiche d'inscription remplie + paiement).

**La date limite d'inscription est fixée au 15 août 2025**

En vous remerciant par avance pour votre investissement,

le club Planètefishing58





# Challenge l'abri du pêcheur 2k25



## DOTATION

- 1<sup>ers</sup> : 800€ + 200€ en bons d'achat\***  
**2<sup>nds</sup> : 700€ + 150€ en bons d'achat\***  
**3<sup>èmes</sup> : 600€ + 100€ en bons d'achat\***  
**4<sup>èmes</sup> : 600€**  
**5<sup>èmes</sup> : 400€**  
**6<sup>èmes</sup> : 400€**  
**7<sup>èmes</sup> : 200€**  
**8<sup>èmes</sup> : 200€**  
**9<sup>èmes</sup> : 100€**  
**10<sup>èmes</sup> : 100€**

## GOODIES POUR TOUS

**\*BONS D'ACHATS A VALOIR CHEZ NOTRE SPONSOR L'ABRI DU PECHEUR  
DECIZE**



Chaudronnerie  
Serrurerie  
Soudure  
06 61 49 62 05



# Challenge l'abri du pêcheur 2025



## Choix de poste

L'ordre de passage pour le choix de poste sera déterminé au lancer de précision

qui aura lieu la veille, le mercredi 18 septembre 2025 de 16h à 20h.

La présence d'au moins 1 personne par équipe sera donc obligatoire la veille pour effectuer les 2 lancers de précision.

Le passage au lancer se fera dans l'ordre de votre choix. Chaque concurrent pourra s'entraîner avant que la distance ne soit tirée au sort. Une fois la distance connue, le pas de lancer ne sera accessible que pour vos 2 essais.

Chaque équipe effectuera 2 lancers à l'aide d'une canne ;

Le choix de la canne, du moulinet, du diamètre du fil, de la forme et du poids du plomb est laissé au libre choix des compétiteurs. Sac lesté interdit.

Un piquet sera placé à une distance comprise entre 35 et 60 mètres d'un point fixe servant de position de lancer. La distance sera tirée au sort au démarrage de l'épreuve.

Chaque lancer sera alors mesuré. La distance entre la base du piquet et le point d'arrêt définitif du plomb sera prise en compte. La moyenne des 2 lancers servira à établir l'ordre de choix des postes.

En cas d'égalité entre 2 équipes, celle qui aura effectué le lancer le plus proche du piquet sera classée favorablement. Si l'égalité persiste, un 3<sup>ème</sup> et dernier lancer devra les départager.

En cas de casse lors du lancer, le lancer sera considéré comme effectué, la distance totale entre le point de lancer et le piquet sera prise en compte pour le calcul de la moyenne.

Les résultats seront dévoilés le jeudi matin.



# Challenge l'abri du pêcheur 2025



## Choix de poste suite

Au moins un membre de l'équipe devra être présent pour le choix des postes. Les équipes non présentes lors de l'appel de leur nom passent leur tour. Ces équipes seront donc les dernières à choisir leur poste.

Le jeudi matin, la totalité des équipes restera sur place jusqu'à la fin de l'attribution des postes.

Une fois l'ordre de choix établi, les équipes seront appelées dans cet ordre pour choisir le poste de pêche qu'elles souhaitent parmi les postes disponibles.

Il sera prévu, au minimum, 1 poste de plus que le nombre de participants à l'épreuve. Ce nombre ne pourra excéder 3.

Un plan ou une carte des postes et secteurs sera affiché à proximité du lieu du choix des postes. Il y sera également indiqué les postes déjà choisis.

Lors des lancers de précision, le silence et la discipline la plus stricte seront de rigueur. Un concurrent essayant d'en déstabiliser 1 autre se verra lester d'une pénalité de 10m sur la moyenne de ses 2 lancers. Une fois le concurrent engagé dans le ring de lancer, son co-équipier devra également observer le plus grand silence et ne devra lui faire aucun signe ou autre.



# Challenge l'abri du pêcheur 2k25



## Programme

### Mercredi 17 septembre

**16h00 – 20h00** : accueil des équipes pour le lancer de précision

20h30 restauration et buvette sur place

### Jeudi 18 septembre **7h00**

Accueil, café, briefing, résultats lancer de précision et choix des postes

**10h00** début de pêche et de l'amorçage

Classement le soir

### Vendredi 19 septembre

classement matin et soir

### Samedi 20 septembre

Classement matin et midi uniquement

### Dimanche 21 septembre

**10H00** Fin de la compétition

11H30 Proclamation des résultats et remise des récompenses

12H 30 Verre de l'amitié

Les pesées se feront de manière aléatoire tout au long de la  
journée



# Challenge l'abri du pêcheur 2025



## Règlement

- Pêche par équipe de 2 pêcheurs ou en individuel. 4 cannes par équipe tendues uniquement dans l'axe du ring, (1 pêcheur seul = 4 cannes). Respectez les axes de pêche imposés même si vous vous trouvez à côté d'un poste vacant (les cannes d'amorçage ou servant pour sonder ne doivent pas être orientées vers l'eau). Pêche sur sa bordure autorisée sur 10m maximum de chaque côté du ring si le poste le permet.
- No-kill OBLIGATOIRE. Un seul poisson par sac de conservation. Prévoir au minimum 5 sacs de conservations. Les gros poissons devront, dans la mesure du possible, être placés en sac flottant.
- Les captures d'amour blanc, de koï ou carpe de 17 kilos et plus, devront faire l'objet d'un appel immédiat aux commissaires de jour comme de nuit. Seuls les poissons sains de plus d'1kg seront pesés par les commissaires et seront pris en compte pour le classement. Les esturgeons ne seront pas comptabilisés. Kit de soin apprécié.
- Un hameçon simple par canne max taille 4. Tresse interdite en corps et tête de ligne ainsi qu'en bas de ligne / leadcore interdit. Nylon et fluoro mini 28/100 – maxi 45/100. Tête de ligne fluoro max 45/100. Pêche à l'anglaise ou au flotteur interdite. De même pour les esches animales, mortes ou vivantes interdites. Méthodes Feeder, pelote ainsi que la technique du ZIG sont autorisées.
- L'amorçage lourd (spod ou catapulte) est autorisé suivant des créneaux horaires définis par les organisateurs : à déterminer. Les horaires devront être strictement respectés. Soyez respectueux du lieu où vous pêchez, n'abusez pas sur les quantités utilisées. (cobra en rappel et stick autorisés à toute heure).
- L'amorçage et le lancer des cannes doit se faire à l'intérieur du ring, pieds en dehors de l'eau sous peine de sanctions.



# Challenge l'abri du pêcheur

2025

## Règlement suite



- L'entrée dans l'eau est uniquement autorisée à hauteur de bottes pour épuiser (les cuissardes pourront être autorisées sur certains postes selon le niveau d'eau).
- L'épuisage devra se faire dans l'axe du ring.
- Tout engins télécommandés et/ou électroniques, pelles à rallonge et canons d'amorçage sont interdits.
- Pour respecter la tranquillité des autres concurrents, il est souhaitable d'éteindre les détecteurs pour régler la tension des lignes. De même, la nuit, seul un éclairage modeste est autorisé. Interdiction d'éclairer l'eau.
- Épuisette et tapis de réception de type bassine ou cradle sont obligatoires.
- Tentes carpistes (biwys, parapluies tentes) de couleur verte ou kaki obligatoires.
- Respectez le site et votre voisinage. Il est interdit de détruire la flore. Les feux au sol sont interdits tout autour du plan d'eau (barbecue autorisé mais seulement sur pied).
- Les personnes en état d'ébriété nuisant à la tranquillité des autres concurrents seront radiées de l'enduro. Les animaux sont autorisés mais seulement attachés.
- La présence sur le ring d'un pêcheur est obligatoire (en cas de vol ou de perte de matériel, le club Planètefishing58 décline toute responsabilité). Les véhicules pourront être stationnés près du poste suivant l'accessibilité, cependant ils ne devront pas circuler pendant la manifestation, sauf en cas d'urgence après en avoir averti l'organisation. Un parking pour les visiteurs sera matérialisé au début de chaque berge pour y stationner les véhicules.

**CACAHUETES INTERDITES**



Chaudronnerie  
Serrurerie  
Soudure  
06 61 49 62 05



# Challenge l'abri du pêcheur 2k25



## Règlement suite

- Pour le cas des équipes ex-æquo, l'équipe ayant fait le plus rapidement un poisson se verra être mieux classée que sa concurrente. Pour départager les équipes capots, l'ordre croissant des numéros de poste par secteur sera utilisé pour la remise des lots.
- En cas d'orage, au coup de pétard toutes les cannes devront être sorties de l'eau dans les plus bref délais, au second coup la pêche pourra recommencer. En cas de non-respect du règlement ou de litige, le club Planètefishing58 responsable de l'épreuve sera juge. De plus, en cas d'accident, le club Planètefishing58 décline toutes responsabilités.
- Une fois la pêche terminée, les rings devront être rendus propres sans laisser de déchets. Ramener les rubalises au PC. L'inscription à cet enduro engendre l'acceptation globale du précédent règlement.

**Vous devrez ramener vous-mêmes vos poubelles. Il est impossible de les laisser sur le site ni d'utiliser les poubelles de la ville pour les postes côté route**



# Challenge l'abri du pêcheur 2k25



## Fiche d'inscription

Enduro Planètefhing58, la clayette 2k25  
Du jeudi 18 au dimanche 21 septembre 2025

À retourner avant le 15 août

**Paiement sur hello asso**

### Capitaine

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Taille t-shirt :

### Co-équipier

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Taille t-shirt :



Chaudronnerie  
Serrurerie  
Soudure  
06 61 49 62 05



# Challenge l'abri du pêcheur 2025



L'inscription à cet enduro engendre l'acceptation globale du  
précédent règlement.

## Autorisation de droit à l'image

Fiche à joindre obligatoirement avec tout dossier d'inscription

Objet : Autorisation de publication de simples photos, vidéos, ou encore interview filmée ayant pour thème les pêcheurs participants aux manifestations Planètefishing58.

Je Soussigné(e),

NOM :

Prénom :

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation au droits à l'image, et donne mon consentement pour l'utilisation et la diffusion, des supports médias, sur lesquels je pourrais apparaître, en groupe, ou individuellement.

Fait le :

Signature :

(écrire la mention : lu et approuvé)